

Le colloque de Caen dans le journal 'Le Monde'

19 octobre 1956

Journées d'étude à Caen sur la recherche scientifique

'Les Cahiers de la République', que dirige M. Mendès-France, et dont le siège est 1 bis, place de Valois, organisent du 1er au 3 novembre à la nouvelle université de Caen un " colloque " sur l'enseignement et la recherche scientifiques.

Des personnalités comme MM. Longchambon, président du conseil supérieur de la recherche scientifique; Laugier, professeur à la Sorbonne ; Auger, directeur du département des sciences à l'U.N.E.S.C.O., et Berger, directeur de l'enseignement supérieur, ainsi que de nombreux savants, chefs d'industrie, hommes politiques ou syndicalistes, prendront part à cette rencontre, à l'issue de laquelle les organisateurs espèrent établir une " plate-forme nationale pour l'expansion de la recherche scientifique dans les dix prochaines années ".

2 nov. 1956

Savants et hommes politiques se préoccupent de l'avenir de la recherche française

Organisé par 'Les Cahiers de la République', que dirige M. Pierre Mendès-France, un colloque sur l'enseignement et la recherche scientifiques s'ouvre jeudi après-midi à l'université de Caen. Pendant trois jours universitaires, savants, chercheurs, hommes politiques, industriels et syndicalistes se proposent de préparer une sorte de " plateforme " qui assurerait l'extension de la recherche française au cours des dix années à venir. La réforme et la démocratisation de l'enseignement, la promotion des études techniques, l'aménagement des programmes de sciences, la révision du statut matériel des chercheurs et l'effort d'équipement seront tour à tour envisagés. La séance de clôture sera présidée samedi par M. Billères, ministre d'État chargé de l'éducation nationale, qui fera un exposé sur les buts de la réforme qu'il va soumettre aux députés.

En présence de M. Dicko, secrétaire d'État à la recherche scientifique, M. Mendès-France fait cet après-midi devant les participants un exposé d'introduction.

L'ancien président du conseil commence par faire constater les retards accumulés en France dans le domaine scientifique ; aucun prix Nobel depuis vingt et un ans, 1 milliards par an d'achats de brevets à l'étranger, etc. Malgré de grandes réalisations nous connaissons un " déclin relatif " dû essentiellement au " manque d'hommes ". Après avoir dit sa confiance dans le plan de réforme de M. Billères pour créer l' " élan généralisé vers les sciences " qui fait présentement défaut, M. Mendès-France conclut en donnant le sens de la réunion qu'il a provoquée : permettre à des hommes politiques de toutes opinions de recueillir directement les suggestions des hommes de sciences et de définir avec eux les " modalités concrètes de l'action à mener dans les années à venir ".

5 novembre

Débat scolaire et scientifique au colloque de Caen

Caen, 3 novembre. - La seconde des trois journées prévues pour le colloque de Caen sur l'enseignement et la recherche scientifique a été consacrée vendredi aux travaux des cinq commissions, qui ont examiné les problèmes de la réforme des enseignements primaire, secondaire, technique et supérieur, des rapports entre la recherche et l'Université, des études et de la recherche médicales et des conditions de vie des chercheurs.

C'est une révolution globale de l'enseignement qui a été proposée par MM. Baïssas, inspecteur général de l'instruction publique ; Bauer, professeur honoraire à la Sorbonne ; Lichnerovitz, professeur au Collège de France, et Monod, de l'institut Pasteur. Le retour à l'acquisition des mécanismes de base a été préconisé pour l'enseignement du premier degré, et pour l'enseignement secondaire, l'abandon des programmes encyclopédiques au profit des disciplines essentielles, surtout scientifiques. L'enseignement supérieur a été l'objet des plus vives critiques. Son rendement médiocre, son inadaptation à la vie contemporaine, due à sa structure encore napoléonienne, ont été dénoncés, parfois cruellement.

L'accord s'est fait pour proposer une structure de l'enseignement supérieur en trois cycles :

- Un premier cycle destiné à l'enseignement propédeutique ou d'orientation, donné dans des collèges implantés dans les grandes villes ; un deuxième cycle, dit de formation (correspondant au niveau de la licence), donné dans les facultés ;

- Un troisième cycle (inexistant encore) comprenant une initiation à la recherche, donné dans des instituts de recherche jouissant d'un statut administratif souple. Chercheurs et universitaires collaboreraient à l'enseignement sur un pied de complète égalité.

Tous les rapporteurs ont mis également l'accent sur la rémunération des chercheurs du secteur public (chacun s'accorde à dire qu'il faut au moins la doubler) et sur le statut du personnel du Centre national de la recherche scientifique. On sait que ce personnel n'a ni les avantages de la fonction publique ni ceux de l'industrie privée. Le C.N.R.S. devrait bénéficier d'un statut définissant ses rapports avec l'Université. Les crédits et le personnel technique dont il dispose devraient également être considérablement augmentés.

En outre deux communications ont été faites : l'une de M. Mikowski, demandant la création d'un office international de la recherche scientifique, dont la France pourrait avoir l'initiative et qui fournirait aux chercheurs une documentation complète sur les problèmes qu'ils se préparent à aborder ; l'autre de M. Weill, professeur à la faculté des sciences de Grenoble, qui a proposé que les jeunes scientifiques, après quatre mois seulement de service militaire actif, fussent détachés dans un laboratoire agréé par le ministère de la défense nationale, où ils termineraient leur temps de service.

Quant à la recherche médicale, ses besoins ont été étudiés surtout sous l'angle d'une réforme de l'enseignement. Cet enseignement devrait être raccourci et ramené à six ans, en comptant le P.C.B. Son organisation devrait également tendre à assurer aux médecins qui se destinent à la recherche une formation adéquate et différente de celle qui est réservée aux praticiens.

Enfin, en ce qui concerne la " recherche appliquée ", une commission spéciale s'est mise d'accord sur quatre points :

- 1 Création d'un fonds national de la recherche, qui orienterait et aiderait la recherche privée ;
- 2 Concession d'avantages fiscaux aux entreprises privées se livrant à des recherches scientifiques ;

- 3 Établissement d'une ou plusieurs fondations de recherche qui fonctionneraient par autofinancement en vendant à l'industrie le produit de leur travail ;
- 4 Rattachement au Conseil supérieur de la recherche scientifique de la recherche agricole, dépendant jusqu'ici du ministère de l'agriculture.

6 novembre

Le colloque de Caen a élaboré un projet réformant profondément notre système universitaire

Caen, 5 novembre. - Au cours d'une séance finale présidée par M. Mendès-France et à laquelle assistaient de nombreux parlementaires (parmi lesquels MM. Jules Moch, Louvel et Longchambon, anciens ministres) les deux cents savants universitaires réunis au colloque de Caen ont mis au point samedi un programme qui envisage une réforme globale du système universitaire français ; Ils réclament la mise en œuvre d'un plan décennal d'expansion qui aboutirait à :

- Doubler en dix ans le nombre des étudiants des branches scientifiques et techniques;
- Tripler les promotions d'ingénieurs ;
- Décupler le personnel de l'enseignement supérieur scientifique et de la recherche scientifique.

Les premiers points de ce programme correspondent à ceux de la réforme proposée par M. Billères : augmentation des horaires scientifiques; réforme des programmes; refonte et extension du système des bourses ; création de l'allocation d'études ; suppression des cloisons entre les ordres d'enseignement ; enfin démocratisation du recrutement. L'apport le plus original du colloque de Caen est sans doute le projet de répartition des études supérieures en trois cycles (d' " orientation ", de " formation " et d' " Initiation à la recherche "). Ce projet envisage notamment une réforme de la licence : on supprimerait les certificats séparés et on les remplacerait par des " ensembles homogènes axés sur l'une des grandes disciplines fondamentales ". D'autre part le titre d'ancien élève des grandes écoles entrerait en équivalence avec celui de licencié. Les congressistes ont également préconisé une réforme des études médicales. Cette réforme, qui tendrait à restreindre l'importance des concours hospitaliers, prévoit :

- Un cycle de deux ans d'orientation scientifique et un autre, également de deux ans, de formation clinique, donnés tous les deux en dehors de l'hôpital ;
- Un troisième cycle, également de deux ans, au cours duquel l'étudiant s'orienterait vers la recherche, la spécialisation, l'Internat ou la médecine pratique.

Après avoir réclamé le vote d'un statut du personnel du Centre national de la recherche scientifique, les congressistes ont demandé la création de fonds nationaux de la recherche scientifique et de la recherche médicale, ainsi qu'un allègement de la fiscalité pour les travailleurs de la recherche appliquée.

Enfin, en ce qui concerne la structure politique de la recherche scientifique, les congressistes ont émis le vœu qu'une personnalité en soit chargée, spécialement au sein du gouvernement. Tout en estimant que l'enseignement supérieur aussi bien que la recherche scientifique doivent

rester actuellement dans les attributions du ministre de l'éducation nationale, Ils ont souhaité d'un commun accord que s'instaure une autorité politique ayant un pouvoir de coordination, notamment par le droit de contreseing. " La dispersion des organismes de recherche, a déclaré M. Mendès-France, leur est plus nuisible encore que la pauvreté de leurs moyens. "

Sur proposition de M. de Bailliencourt, député de la Seine, une section permanente du comité pour l'expansion de la recherche scientifique est créée sur le plan parlementaire. Elle compte, outre M. de Bailliencourt, président, MM. Dicko, Jules Moch, Louvel et Viatte.

Dans deux ans un nouveau colloque sera tenu sur le même sujet dans une grande ville universitaire de la métropole ou de l'outremer.

27 février 1957

Les Cahiers de la République publient un numéro sur le colloque de Caen

Les 'Cahiers de la République' viennent de publier en numéro spécial le compte rendu intégral du colloque qui s'est tenu en novembre 1956 à Caen sur l'enseignement et la recherche scientifiques. Avec les encouragements de M. Billères, ministre de l'éducation nationale, dont le message affirmait la résolution du gouvernement d'accentuer ses efforts en faveur des chercheurs et des laboratoires, les personnalités scientifiques et politiques ont mis sur pied un programme général destiné à assurer l'expansion immédiate et massive de la recherche. Un plan décennal comportant un accroissement de la formation au niveau de l'enseignement secondaire, une réforme de l'enseignement supérieur, une revalorisation des carrières de la recherche fondamentale et de l'enseignement scientifique, la création d'une autorité politique chargée de coordonner tous ses efforts, a été discuté et adopté.

Certes ce plan n'a rien d'officiel, mais la caution de personnalités telles que MM. Mendès-France et Billères, la présence de M. Henri Longchambon, président du conseil supérieur de la recherche scientifique, de M. Gaston Berger, directeur général de l'enseignement supérieur, de M. Armand, directeur général de la S.N.C.F., de M. Perrin, haut commissaire à l'énergie atomique, laissent à penser qu'il en sera largement tenu compte dans les inévitables réformes qui seront bientôt proposées.

Le grand public lui-même ne peut rester indifférent en face de déclarations comme celle de M. Mendès-France : " Imaginez les conséquences qu'aurait dans vingt ans, si elle devait se poursuivre, notre disette de chercheurs et de techniciens : la première serait notre descente au rang des pays sous-développés, avec tout ce que cela comporte d'asservissement technique et politique et de régression sociale... "